



APEL École Jean-Paul II - Chartres

Conseil d'administration				
Date : 4 février 2020	20h30	École Jean-Paul II		
Participants		Présent(e)	Excusé(e)	Absent(e)
	Alexia Dos Santos	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Christian CLAVIER	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Coralie BOYER	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Frédéric JOUIN	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Hassina DIAL	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Jennifer HAMELIN	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Laurence CARNIS	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Lucie LHOTE	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Maher ENNEFTNI	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Maude LACAM	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Stéphanie VILLETTE	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Virginie CHAPELLE	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Invitées	Mme BRAULT, Directrice de l'école, présente Mme Aline QUENTIN et Mme Aurore PICHOT, présentes			

Prochaine réunion : 3 mars 2020 après l'Assemblée Générale Extraordinaire

1. Informations générales et questions diverses (Mme BRAULT)

- La fête de la lecture aura lieu le 14 février 2020. UN appel aux parents bénévoles pour encadrer les ateliers sera mis sur la Facebook de l'APEL
- Est prévu sur le même format, l'organisation d'une fête des arts dans le courant du troisième trimestre
- Le carnaval (mi-carême) aura lieu le jeudi 19 mars 2020
- Le bol de riz aura lieu le 10 avril 2020

Suite à l'interpellation du CA sur les « chamailleries » qui se produisent durant l'heure de midi sur la cour de récréation, Mme Brault a remis en perspective les incidents qui ont pu être rapportés. Elle a tenu à préciser que ce temps de récréation est un temps commun aux cycles 2 et 3 d'une part et le seul qui n'est pas surveillé par les enseignants d'autre part.

Il peut exister des frictions entre les enfants, qui ne peuvent en aucun cas être qualifiées de violences comme cela a pu être dit. La direction et les enseignants sont conscients du développement de certains jeux déplacés et ne manquent jamais de rappeler aux enfants que les coups même « gentils » ne sont pas admissibles. La Charte des élèves, relue et amendée par les classes puis signée en début d'année par les élèves et les parents est rappelée régulièrement.

Mme Brault a rappelé également qu'il est totalement illégal de filmer les enfants ou de les prendre en photo dans l'enceinte de l'établissement.

2. Allocation pour les projets de classe

Compte tenu du cours extrêmement bas de la tonne de papier, l'opération PAPREC qui a permis de collecter environ 13 tonnes de papier, ne rapportera que quelques dizaines d'euros. Par ailleurs, les statuts de l'APEL précisent que l'aide financière de celle-ci ne peut être qu'une aide collective destinée à l'ensemble des élèves de l'établissement (cf mémo du président du 27 janvier 2020).

Pour ces 2 raisons, le CA est revenu sur la décision précédemment prise en CA et a décidé d'allouer une allocation de 5€/élève destinée aux sorties de classe. Cette somme sera versée à l'OGEC qui l'utilisera pour le règlement desdites opérations. Le montant total décidé est de 2100€ sur une base de 429 élèves. Vote : 5 voix pour et une abstention.

3. Commande des dictionnaires

Avant la commande définitive de 60 dictionnaires pour les classes CP et supérieures (60), Mme Brault nous indiquera le type de dictionnaire souhaité pour les classes maternelles. Commande à faire dans la foulée.

4. Conférence-débat pour le 2^{ème} trimestre sur la méthode Faber & Mazlish (<http://communiquer-autrement.com/>)

La conférence aura lieu le mardi 10 mars 2020 à 20h. L'affiche est réalisée. Maude s'occupe de la communication dans les carnets de correspondance.

5. Approbation du CR du dernier conseil d'administration

Demande d'approbation du CR du CA du 14 janvier 2020. Approuvé après discussion et amendement du dernier paragraphe.

Vote : Approuvé à l'unanimité.

6. Modifications des statuts : adoption du calendrier proposé

Après avis de l'APEL28, le planning suivant est adopté :

- 1er février : avis du président APEL 28 (fait)
- Avant le 17 février, envoi des convocations collées dans le carnet de correspondance (demande de la signature des parents).
- 1^{ère} AGE le 3 mars 2020 à 20h (pot organisé par l'APEL après AGE)
- En cas d'absence du quorum lors de l'AGE du 3 mars, 2^{ème} AGE le 7 avril 2020 à 20h (quorum non nécessaire).

7. Festival du Livre :

- Alexia fournira le planning des permanences dès que possible.

8. Lancement des opérations de printemps

Les actions BIJOU et Jeff de Bruges seront renouvelées avant les vacances de printemps.

- Virginie gèrera l'opération Jeff de Bruges
- Jennifer gèrera l'opération BIJOU

9. Organisation du prochain Vendredi Gourmand : crêpes

Il aura lieu le vendredi 14 février. Les parents des CM1 et CM2 seront sollicités pour la réalisation des crêpes. (1crêpe + une boisson = 1€). Maude s'occupe des flyers à mettre dans les cahiers de correspondance.

10. Questions diverses

Pas de question diverse.

CA clôturé à 22h00.